



ON EST LÀ!

un film de Louc Decoster



PRODUCTION ET DISTRIBUTION : ZEUGMA FILMS

SORTIE LE 16 MAI 2012

Contact : Laetitia Jourdan - 01 43 87 00 54 - distribution@zeugma-films.fr

SORTIE EN SALLES LE 16 MAI 2012



Production : Michel David - Zeugma Films

Distribution: Zeugma Films

Montage : La salle de montage de l'Eglise Saint-Merry

Formats : DCP, Blu-Ray, BetaNum, DVCam

Durée : 110 min

Réalisation : Luc Decaster

Montage : Claire Atherton

Musique : Marius Atherton

On est là !

Un film de Luc Decaster

Clean Multiservices est une société de nettoyage ordinaire. Pour les clients tout semble propre effectivement, jusqu'au jour où des employés en ont assez d'être traités comme le papier avec lequel ils font briller les toilettes. Des papiers, eux, ils n'en n'ont pas. Ils décident d'occuper l'entreprise.

Ces vingt-quatre travailleurs maliens et mauritaniens sont vite rejoints par trois employées françaises. Dans le quotidien de la lutte des liens se nouent. Personnalités étonnantes, émotions fortes, échecs et victoires... Le conflit va durer trente-neuf jours.

Les salariés parviendront-ils à faire plier leur patron ? Les sans-papiers gagneront-ils le droit de vivre ici ?

Filmer au cœur du conflit

par Luc Decaster

J'aime faire du cinéma au quotidien avec les gens, prendre du temps pour les connaître. Dans ce quotidien, voir naître l'insolite. C'était déjà ma démarche pour *Rêve d'usine*.

Le désir de filmer m'arrive avec la vie. Le film s'impose à elle. *On est là !* en est un exemple typique. Alors que j'étais en plein montage d'un autre film en juin 2009, j'ai su que des travailleurs sans papiers demandaient le soutien du collectif d'Argenteuil : une grève avec occupation se préparait dans la société *Clean Multiservices*. Depuis une quinzaine d'années je participe aux activités de ce collectif. J'ai souvent filmé ces moments de préparation et d'action, mais sans autre intention que de garder des images, une trace de ces oubliés de l'histoire.

Pour ces salariés, « clandestins » pour les autorités, il n'est pas aisé d'occuper seuls une entreprise ; d'autant plus que vingt d'entre eux avaient été licenciés abusivement et ne travaillaient plus dans cette société. Difficile aussi de relancer le réseau de soutien au mouvement à la veille des vacances d'été. Faute de trouver de nouvelles forces, l'occupation était régulièrement repoussée.

Lorsque la décision d'occuper fut prise, le montage de mon film précédent était terminé. J'ai alors décidé de filmer dans la durée l'action des salariés de *Clean Multiservices* depuis ses premiers pas.

Les premières images le montrent, ma caméra entre juste derrière les salariés dans cette occupation surprise. Pour moi, commence un véritable dilemme : comment être un citoyen soucieux de soutenir sur le terrain des valeurs justes et rester un cinéaste libre en préservant une distance face au conflit ? A la demande des travailleurs sans papiers, dès le premier soir j'ai dû poser la caméra pour participer personnellement aux tractations avec la police, appelée par le Directeur de Clean Multi services ... Dans les moments d'isolement, entre la dramaturgie d'un film et les risques encourus par ces hommes, le choix m'apparaissait évident.

C'est le quotidien de la lutte, avec ses retournements, ses attentes et ses imprévus qui m'a intéressé et qui nourrit la dramaturgie du film. Du tournage au montage j'ai voulu préserver la complexité du conflit : les désaccords au même titre que les convergences entre les employés. Je crois que cette complexité se lit dans les échanges que nous avons choisis au montage avec Claire Atherton.

J'ai toujours refusé un cinéma simplificateur, fait de héros positifs et de méchants, au nom d'un « militantisme » qui à mon sens n'œuvre pas en faveur du Cinéma Indépendant. L'important était aussi de ne pas empiéter sur le terrain des grévistes ; de ne pas compromettre le mouvement par une présence intempestive de la caméra.

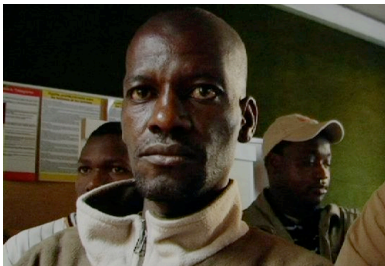
Trouver la bonne distance entre la caméra et les personnes filmées, c'est le pari du film.



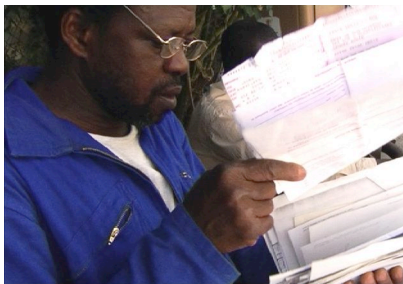
Quelques personnages

Vingt-neuf personnes ont participé au piquet de grève, dont vingt-six travailleurs sans papiers, maliens et mauritaniens, et trois employées françaises. Tandis que les Mauritaniens parlent la langue du pays Soninké, les maliens parlent Khassonké ou Soninké. Parmi les grévistes trois d'entre eux parlent les deux langues. Pendant le conflit la circulation des langues a été particulièrement nécessaire pour que les différents points de vue puissent s'exprimer. Ces traductions dans le champ ont donné lieu à de belles séquences d'écoute.

Tous les employés étaient payés au plus bas échelon des services de nettoyage, même si certains, comme Elhassen, occupaient des emplois plus qualifiés dans l'entreprise.



Bakary est né dans une famille soninké au Mali. Arrivé en France en 2001, il a travaillé un an chez *Clean* avant d'être licencié sans préavis. Bakary connaît particulièrement bien les chemins de la précarité. Pour retrouver les sans papiers exclus de « Clean », pendant des semaines il va parcourir les habitations insalubres, les foyers et squats de la Région parisienne où s'entassent les « parias » de la société. Dès la première entrevue avec le directeur, il est vigilant : « Le patron, il veut nous diviser. Il dit qu'il veut nous voir un par un. Il faut pas accepter ça ! Tant qu'on n'a pas un accord global, on bouge pas ! »



Fodié, né au Mali en pays soninké, est l'un des quatre salariés grévistes encore en poste au jour de l'occupation. Après quatre années de travail chez *Clean*, il n'a jamais pu obtenir de congés payés. En regardant sa sacoche pleine de feuilles de paie, il lâche : « le Directeur, il m'a dit, "Si t'as pas de papiers, t'as pas le droit aux congés payés." » Malade des poumons depuis un an il restera gréviste jusqu'au dernier jour.



Karine rejoint les grévistes dès le premier matin du conflit. Un mois auparavant, elle avait entamé une procédure au Conseil des prud'hommes, avec deux autres employées françaises, Marina et Christelle.

« Ici tu changes de statut du jour au lendemain : t'es à plein temps depuis des semaines et d'un coup tu passes à mi-temps. Les heures supplémentaires sont jamais payées ! On est vraiment traités comme des moins que rien ! » Karine devient l'une des porte-parole des grévistes.



Moussa est malien ; il parle khassonké et bambara. Il a fait des études de droit à Bamako. En France depuis 9 ans, il trouve des petits boulots non déclarés puis une série de CDD chez *Clean Multiservices*. Il est évincé de l'entreprise sans avoir reçu les sommes qui lui étaient dues. Moussa est l'un des porte-parole qui négocie. « On est prêts à céder 90% de ce qu'on nous doit. C'est ce qu'on a décidé. Mais nous, on veut des CDI pour avoir des papiers à la préfecture ! C'est pas l'argent qui nous intéresse !... Nous on veut des papiers ! »



Elhassen est né en pays Soninké, en Mauritanie. Après des études de géologie, il obtient son diplôme d'ingénieur. Il n'a jamais pu trouver de travail dans un pays où il est nécessaire d'être « appuyé » pour trouver un emploi et où les populations noires sont discriminées. Dès son arrivée en France il enchaîne les emplois non déclarés avant d'obtenir un CDD chez *Clean* comme employé au nettoyage. Elhassen est l'un des porte-paroles du mouvement. Alors qu'il sent la fatigue des grévistes, il appelle à la résistance de chacun : « Toute personne qui est gréviste doit rester ici. Celui qui ne fait pas cela, on l'enlève de la liste... Tu ne peux pas avoir ta part sans souffrir. Il faut rester ici même la nuit ! »

L'organisation de la grève

Employé chez *Clean* depuis des années, Bakary est renvoyé brusquement suite à une remarque sur ses conditions de travail. Peu enclin à baisser la tête, sur le conseil d'un avocat Bakary rencontre un syndicaliste de Solidaires, Jérôme. Il lui expose la situation : chez *Clean*, renvoyer un travailleur sans papiers sans préavis fait partie des rituels depuis des années. Jérôme l'invite à retrouver ses anciens collègues africains qui ont subi un sort similaire au sien. Bakary a retrouvé tous les licenciés de *Clean* et les a persuadés d'affirmer leurs droits.

Lorsque Bakary, Jérôme, Elhassen et Moussa - deux autres « virés de *Clean* »- contactent le Collectif de soutien des sans papiers d'Argenteuil, ils savent qu'une douzaine d'employés sont prêts à l'action et que d'autres sont susceptibles de les rejoindre.

Un petit matin, douze hommes entrent brusquement dans l'entreprise. Des Africains. Derrière eux, quelques membres du Collectif de soutien. Trois femmes les rejoignent dans la matinée ; de nationalité française, avec l'appui d'un retraité CGT, elles avaient pu entamer une procédure au Conseil des prudhommes.

Lorsque la nuit arrive, ils sont déjà vingt-deux salariés ou anciens salariés à occuper l'entreprise.

Ils exigent la réintégration des licenciés, le paiement des heures supplémentaires « oubliées », l'arrêt des discriminations envers les travailleurs étrangers et les femmes, la réparation financière des préjudices subis depuis des années et surtout des CDI pour ceux qui ont travaillé plus d'un an dans l'entreprise.

Lorsqu'il arrive dans les locaux occupés, face aux revendications, le Directeur évoque d'entrée des difficultés financières et le risque de fermeture de *Clean Multiservices* : « C'est plus de 70 salariés que vous allez priver d'emploi ! »

La négociation s'annonce difficile.



Les mouvements des travailleurs sans papiers

On est là ! a été tourné au cours de l'été 2009, quelques mois avant l'appel lancé le 12 octobre 2009 par onze organisations syndicales et associatives. Le mouvement a rassemblé près de 6000 salariés sans papiers en quelques semaines.

Ces grèves avec occupation mettent en avant l'insertion effective de ces travailleurs dans l'économie de secteurs essentiels : bâtiment, travaux publics, nettoyage, restauration, sécurité et aide à domicile.

La grève avec occupation est un moyen d'action pour la régularisation qui repose sur le droit du travail : même sans papiers, un gréviste est un travailleur qui possède des droits.

C'est d'ailleurs sur le droit à faire grève que les salariés de *Clean* se sont appuyés dès le premier jour pour ne pas se faire évacuer par la police : « c'est un conflit qui relève du droit du travail ».

Par leur action massive les sans-papiers ont réussi à se faire reconnaître comme travailleurs à part entière auprès des autorités ; les employeurs deviennent de fait des acteurs potentiels de la régularisation de leurs salariés, après les avoir souvent embauchés sciemment pour leur défaut de papiers, ils doivent maintenant délivrer des contrats clairs. (Chez *Clean Multiservices*, un ancien gérant était particulièrement connu pour ses « tournées d'embauche » dans les lieux où se terrent les clandestins).

Reconnus publiquement par leur action de grève, les employés sans papiers de *Clean* devaient obtenir des contrats clairs d'au moins un an, durée minimum demandée par la Préfecture pour entrer dans un processus de régularisation.

Les mouvements de grèves avec occupation marquent pour les salariés sans papiers l'adoption de nouveaux moyens d'action et l'affirmation de leurs droits en tant que travailleurs. Ils portent également le mouvement syndical et associatif sur des terrains de lutte encore peu connus.

La régularisation par le travail

Pour qu'un travailleur sans papiers puisse demander une régularisation, la préfecture exige :

- 5 années de présence en France
- 1 an de fiches de paie au cours des 18 derniers mois
- 1 contrat de travail d'au moins 1 an à temps plein

Par ailleurs, l'employeur doit signer un engagement selon lequel il va s'acquitter d'une taxe obligatoire à l'office français de l'immigration et de l'intégration : 60 % d'un salaire mensuel n'excédant pas 2,5 fois le Smic.

Luc Decaster

« Luc Decaster a grandi à Saint-Nazaire, « capitale des constructions navales ». Pendant son adolescence durant laquelle il prépare un Brevet Industriel de chaudronnier, il est marqué par les grèves dures, les affrontements des ouvriers des chantiers de l'Atlantique avec les CRS.

Devenu dessinateur industriel chez Chausson en Région Parisienne, derrière le mur du bureau d'études il découvre le taylorisme dans les ateliers de presses : les mains calleuses, les visages creusés des OS à la chaîne. Parallèlement il entreprend des études d'histoire et se spécialise dans les recherches sur le mouvement ouvrier »... « Il devient professeur d'histoire. Il reprend des études de cinéma à l'université. En 1991 il quitte l'enseignement et réalise ses premiers films autour d'Argenteuil, où il réside : des films qui évoquent, sans compassion, des bribes de vies de gens qui lui sont proches. Les oubliés de l'histoire. »

Christophe Kantcheff

Un itinéraire Extrait de l'hebdomadaire Politis, après la sortie Nationale de *Rêve d'usine*.

On est là ! 1h50

Sortie en salles le 16 mai 2012.

Etat d'élue

2007-2009

1h36 mn - Coproduction 24 Images - Télénantes - Région Pays de Loire

Distribution : Contre-Allée - Sortie Nationale : 9 mars 2010

Rêve d'usine

1999 – 2003

1h 38 - Production 24 Images- Corto Pacific

Distribution : Zootrope film - Sortie nationale : 5 Mars 2003

Dieu ne nous a pas fait naître avec des papiers

2004-2012 *En Post-production*

1h38 mn - Coproduction Athénaïse - Télésonne - Région Bourgogne

Tête de file

1996

Court métrage fiction - 3mn30 - Pellicule 35mm

Le Rêve usurpé

1994

Béta SP- Coproduction Arte, Iskra, RTBF

